

# Asie du Sud-Ouest

**Afghanistan**  
**République islamique d'Iran**  
**Pakistan**

Des Afghans rapatriés d'Iran dans un camp de transit situé au nord de l'Afghanistan.

La région est toujours dominée par une insécurité croissante, lourde de conséquences pour les opérations du HCR au Pakistan et en Afghanistan. Au Pakistan, la situation humanitaire s'est sensiblement dégradée au premier semestre 2009, ce qui a eu un effet négatif sur le rapatriement librement consenti des réfugiés afghans et sur tous les programmes exécutés au Baloutchistan. Cette dégradation a provoqué une situation d'urgence dans la Province de la frontière du Nord-Ouest (NWFP) et dans les zones tribales placées sous administration fédérale (FATA) : plus deux millions de personnes ont ainsi été obligées de fuir vers des camps, de s'installer dans des familles d'accueil, de louer un logement ou de vivre dans des abris de fortune. La situation présente également des risques pour la communauté humanitaire, qui s'efforce d'apporter une assistance dans des conditions de sécurité précaires.

En Afghanistan, une aggravation de la situation sécuritaire a limité l'accès de l'ONU à la moitié du pays environ. Les résultats définitifs des élections présidentielles de 2009 seront déterminants pour d'éventuels progrès ultérieurs et pour la stabilisation du pays.

Souffrant déjà de l'insécurité, l'Afghanistan est frappé par une récession économique qui a provoqué une inflation galopante, une augmentation des prix courants et une hausse du chômage. La crise a aggravé une situation humanitaire déjà difficile, jetant à nouveau des déplacés internes et des rapatriés sur les routes et avivant les tensions au sein de populations qui se disputent des ressources déjà rares.

Tant le Pakistan que la République islamique d'Iran accueillent des populations réfugiées de longue date, qui figurent parmi les plus importantes du monde. Environ 1,7 million d'Afghans vivent au Pakistan et 933 500 sont exilés en République islamique d'Iran. Le nombre d'Afghans enregistrés optant pour le rapatriement librement consenti a diminué en 2009 : au premier semestre, quelque 5 500 personnes sont rentrées de République Islamique d'Iran et environ 51 000 du Pakistan. Selon nos prévisions, le nombre total de personnes rapatriées devrait être de 165 000 en 2010.

Cette diminution du nombre de retours peut s'expliquer par le profil des Afghans demeurés en exil et par la dégradation de la sécurité. En 2009, les pays hôtes ont pris d'importantes mesures pour améliorer le statut des réfugiés afghans enregistrés. La délivrance, par le Gouvernement de la République islamique d'Iran, de permis de travail temporaires aux réfugiés afghans éligibles lors de la procédure d'enregistrement *Amayesh* est particulièrement importante car elle fournit un cadre pour un séjour plus prévisible et plus viable, jusqu'à ce que le rapatriement soit possible.

Au Pakistan, avec la publication d'un communiqué commun du Gouvernement et du HCR en mars 2009, une étape capitale a été franchie vers la prolongation de validité de l'attestation d'enregistrement des Afghans jusqu'en 2012, ce qui facilitera la protection de ces réfugiés et leur permettra de rester dans le pays.

Il est particulièrement difficile de réintégrer durablement les rapatriés afghans, en raison des conflits en cours, du manque de terres et de moyens d'existence. Tous ces problèmes se traduisent par un phénomène plus vaste d'urbanisation.





## Stratégie

La recherche de solutions pour les 2,6 millions de réfugiés afghans enregistrés au Pakistan et en République islamique d’Iran pose un problème complexe au HCR et nécessite l’engagement actif de la communauté internationale. La longueur de la période passée en exil, la pauvreté et la situation incertaine qui règne dans de nombreuses régions afghanes représentent les principaux obstacles au rapatriement.

La prolongation escomptée de la durée de validité des attestations d’enregistrement permettra de mener des interventions de protection et des activités d’assistance ciblées auprès des réfugiés afghans enregistrés au Pakistan. Dans ce contexte, le HCR exécutera deux grands projets en 2010. Le premier est le projet RIPAC (*Registration Information Project for Afghans Citizens*), qui met l’accent sur la délivrance de documents d’identité par les autorités. Le deuxième programme, intitulé RAHA (*Refugee-Affected and Hosting Areas*), vise à soutenir les Afghans et les Pakistanais en encourageant leur coexistence pacifique et à venir en aide aux communautés d’accueil.

En République islamique d’Iran, le Haut Commissariat s’attachera à améliorer les conditions de vie des réfugiés afghans enregistrés jusqu’à ce qu’ils puissent regagner leur pays de leur plein gré. Il appuiera le renouvellement des cartes *Amayesh* et des permis de travail temporaires, appellera les employeurs à délivrer des contrats de travail aux réfugiés afghans et mènera des activités de proximité, fondées sur l’orientation et le conseil juridiques, auprès des communautés réfugiées. Le HCR coopèrera également avec les ministères de l’Éducation et de la Santé pour faciliter l’accès des réfugiés urbains enregistrés à l’enseignement, aux soins de santé primaire et à l’assistance médicale d’urgence.

Dans le même temps, l’Organisation continuera à faciliter les rapatriements à l’échelle régionale, à condition qu’ils soient

librement consentis et viables. En Afghanistan, le suivi sera renforcé afin de mieux juger de la viabilité des rapatriements.

Bien que l’environnement opérationnel soit imprévisible en Afghanistan, le HCR continuera d’œuvrer à la réalisation des objectifs fixés dans la Stratégie nationale de développement de l’Afghanistan, qui s’étend sur une période de cinq ans. Si l’on veut progresser dans cette voie, des investissements plus substantiels pour accompagner la réintégration seront nécessaires, tant de la part du Gouvernement que de celle de la communauté internationale.

Parmi les personnes touchées par la crise humanitaire survenue dans la NWFP et les FATA, beaucoup devraient regagner leur localité d’origine en 2010 ; cependant, un nombre non négligeable de déplacés devraient demeurer dans leurs familles d’accueil et dans les camps. Le Haut Commissariat prètera son concours au Gouvernement lors du processus de retour dans la NWFP. Avec l’Équipe des Nations Unies dans le pays, il prônera également le respect des principes directeurs internationaux. Le HCR interviendra principalement dans les domaines suivants : services de transport pour les retours, activités de suivi en matière de protection par l’intermédiaire de centres d’aide juridique et sociale dans les zones de retour, distribution d’articles non alimentaires et abris temporaires. Dans le même temps, les activités de secours se poursuivront, au bénéfice des personnes touchées par la situation d’urgence et toujours éloignées de leur lieu d’origine. Le HCR travaillera en étroite coopération avec ses partenaires au sein des trois modules dont il assure la direction : abris d’urgence, coordination des camps et gestion des camps, et protection. Les conflits et la pauvreté sont à l’origine de déplacements internes de populations et de leur installation informelle dans des agglomérations afghanes. On dénombre environ 250 000 déplacés internes, pour lesquels une solution doit être trouvée. Le Haut Commissariat poursuivra sa politique, qui consiste à privilégier le retour et la réintégration des déplacés de longue date lorsque c’est

possible, et à prôner l'intégration sur place de groupes spécifiques de déplacés internes. La protection et l'assistance seront orientées sur les déplacés qui vivent dans les conditions les plus précaires.

## Contraintes

La grave dégradation de la sécurité au Pakistan et l'instabilité qui persiste en Afghanistan préoccupent tout particulièrement le HCR. L'Organisation doit s'acquitter d'une tâche difficile, consistant à offrir une assistance humanitaire tout en assurant la sécurité de son personnel. L'accès aux régions que regagnent les déplacés internes s'avèrera également très problématique.

La sécurité très précaire en Afghanistan, le manque d'infrastructures et de moyens d'existence et les rivalités de plus en plus vives au sujet des terres, de l'eau et des ressources naturelles pourraient continuer à dissuader les réfugiés afghans de rentrer.

En raison des opérations militaires menées en Afghanistan, on peut s'attendre à ce que les déplacements de population augmentent. Le Haut Commissariat prévoit de mettre en œuvre une approche intégrée à l'échelle de la région afin de s'attaquer au problème. Le déplacement interne dû au manque de terres demeurera également un motif de préoccupation important.

En République islamique d'Iran, il est peu probable que le HCR puisse accéder à des informations précises sur les procédures nationales de détermination du statut de réfugié. D'autre part, les pays de réinstallation augmenteront sans doute le contingent de places mises à la disposition des personnes réfugiées dans le pays.

## Opérations

Les opérations du HCR en **Afghanistan**, en **République islamique d'Iran** et au **Pakistan** sont décrites dans des chapitres séparés.

## Informations financières

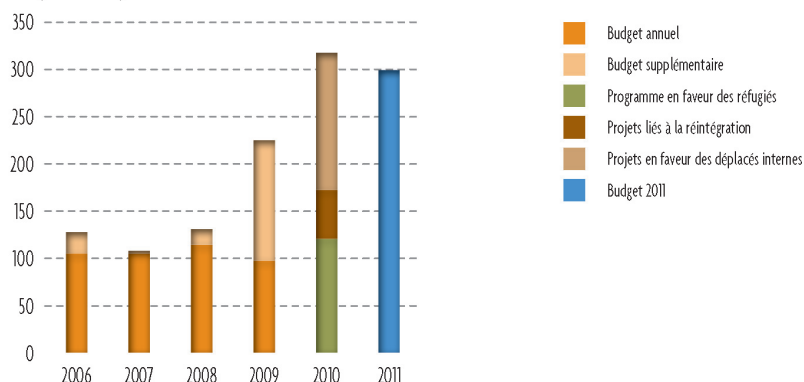
Bien que le nombre d'allocations en espèces versées aux rapatriés en 2009 ait été faible, d'importants besoins en rapport avec les abris et la réintégration n'ont pas été satisfaits et le risque d'assister à de nouveaux déplacements internes en 2010 est élevé en Afghanistan. Des ressources supplémentaires seront peut-être nécessaires pour faire face à des déplacements soudains et pour appliquer une stratégie intégrée de développement communautaire.

Les besoins financiers du HCR au Pakistan ont connu des variations sensibles ces dernières années, car le Haut Commissariat est intervenu dans un certain nombre de situations d'urgence. En 2010-2011, il se consacrera en priorité au relèvement et à la reconstruction car un grand nombre de personnes touchées ont regagné la NWFP.

En 2009, le budget du HCR en République islamique d'Iran a été augmenté afin de répondre aux besoins liés au rapatriement prévu des réfugiés afghans. Ces fonds supplémentaires permettent aux ministères de la Santé et de l'Éducation d'améliorer l'accès des réfugiés afghans à certains services et seront maintenus en 2010-2011.

## Budget pour l'Asie du Sud-Ouest en 2006 – 2011

Millions (dollars E.-U.)



## Budget pour l'Asie du Sud-Ouest (dollars E.-U.)

PAYS	BUDGET 2009 RÉVISÉ <sup>1</sup>	2010				2011
		PROGRAMME EN FAVEUR DES RÉFUGIÉS PILIER 1	PROJETS LIÉS À LA RÉINTÉGRATION PILIER 3	PROJETS EN FAVEUR DES DÉPLACÉS INTERNES PILIER 4	TOTAL	
Afghanistan	55 896 417	38 370 873	51 471 572	14 908 617	104 751 062	85 668 800
Iran, République islamique d'	17 377 696	36 826 564	0	0	36 826 564	37 200 000
Pakistan	150 038 085	45 607 675	0	131 079 990	176 687 665	176 687 700
Activités régionales	1 687 923	0	0	0	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>225 000 121</b>	<b>120 805 112</b>	<b>51 471 572</b>	<b>145 988 607</b>	<b>318 265 291</b>	<b>299 556 500</b>

<sup>1</sup> Inclut les besoins des programmes supplémentaires d'un montant de 127 586 208 dollars E.-U.